Image not found or type unknown

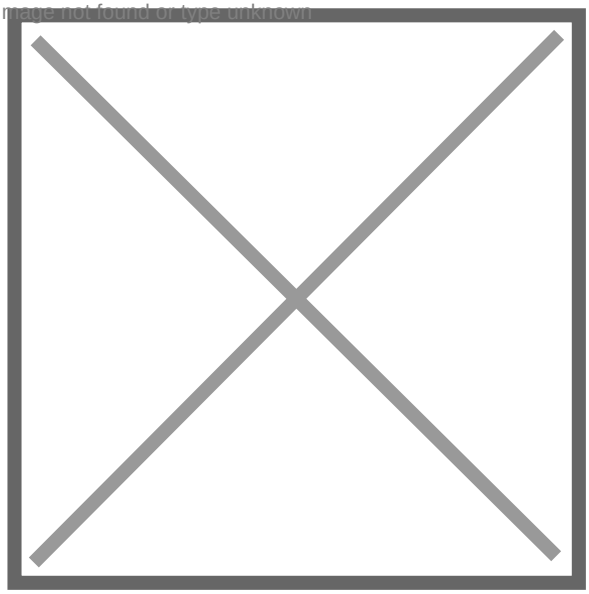

Perte par un centre de loisirs de ma carte d'identité déposée en

Par **ryhana**, le **17/08/2009** à **00:46**

Bonjour,

Je suis allée, ce 16 Août 2009, dans un centre de loisirs de la région parisienne. Pour pouvoir louer une canoe kayac pour mes enfants, j'ai du leur laisser en consigne ma carte nationale d'identité. Au moment de récupérer ma carte, le responsable a cherché dans ses documents et m'annonce qu'il l'a égarée. Je suis très ennuyée car j'ai besoin de ma carte d'identité, sans parler du fait que j'ai très peur qu'un tiers l'utilise à des fins frauduleuses. Je suis scandalisée par le manque de sérieux du personnel de ce centre.Agée de 64 ans avec quelques difficultés pour me déplacer, je dois me rendre à la préfecture de police pour faire une déclaration de perte, m'occuper des démarches administratives auprès des diverses administrations. Je souhaite savoir si j'ai le droit de réclamer des dommages et intérêts. Si oui, comment dois-je m'y prendre et quel en est le montant.
Merci pour votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés